



HAL
open science

Cas d'imitation monétaire à Cnossos : la série à la tête d'Héra et la cité d'Argos

Caroline Carrier

► **To cite this version:**

Caroline Carrier. Cas d'imitation monétaire à Cnossos : la série à la tête d'Héra et la cité d'Argos. Bulletin de la Société Française de Numismatique, 2013, 8, pp.231-241. <hal-04391723v2>

HAL Id: hal-04391723

<https://univ-evry.hal.science/hal-04391723v2>

Submitted on 19 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

Cas d'imitation monétaire à Cnossos : la série à la tête d'Héra et la cité d'Argos

Caroline CARRIER

Référence : Bulletin de la Société française de numismatique 8 (octobre 2013), p. 231-241.

Résumé : cet article présente la série à la tête d'Héra frappée à Cnossos vers 300-270 avant J.-C. dont le type de droit est une imitation des monnaies argiennes datées du début du IV^e siècle. Dans un second temps, il examine les hypothèses permettant d'expliquer la réutilisation de ce type par la cité crétoise à la lumière des sources écrites et numismatiques. A travers cet exemple, ce sont les sujets de l'imitation monétaire et plus généralement de la représentation de l'identité de la cité par la mise en scène de son histoire dont il est question.

Mots clés : imitation ; Crète ; monnaie ; antiquité ; identité.

L'iconographie est une source très précieuse dans l'analyse du corpus monétaire de Cnossos dont nous avons la charge¹ car elle permet d'approcher la question de l'identité de la cité sur plusieurs siècles, notamment par la mise en scène de son histoire, qu'elle soit mythique ou réelle.

Certains types récurrents² font en effet référence de façon évidente au passé mythique de la cité, particulièrement le fameux labyrinthe de Dédale, qui apparaît sous différentes formes (rectangulaire, circulaire, cruciforme, en tant que cadre de méandres)³ sur presque toutes les séries, y compris sur certaines frappées pendant la période romaine⁴. Il s'agit dans la plupart des cas, du type de revers. Le Minotaure est lui présent sur les premières séries frappées par l'atelier⁵. Ces types relatifs aux mythes de la cité émettrice sont des plus habituels sur les monnaies grecques.

Cependant, dans bien des cas, la cité copie des types monétaires existants dans d'autres cités du monde grec. C'est le sujet qui sera abordé : la question de l'imitation des

¹ Nous remercions la SFN qui nous offre l'opportunité de publier cet article qui est pour nous l'occasion de présenter un éclairage sur nos travaux de doctorat : « La cité de Cnossos de l'époque classique à l'époque impériale : monnayages et histoire », sous la direction de M.-Ch. Marcellesi et Al. Farnoux.

² Pour une vision d'ensemble des types voir J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète ancienne accompagnée de l'histoire, la géographie et la mythologie de l'île*, Macon, 1972 (1^{er} éd. 1890), p. 65-95 et pl. IV-VIII. Peu de nouvelles séries ont été recensées depuis. Cet ouvrage sera désormais cité J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*.

³ D. ACKERMANN, « La représentation du labyrinthe sur les monnaies de Cnossos : origine, évolution et signification », *Bulletin de l'Association suisse d'Archéologie classique*, 2005, p. 33-36.

⁴ A. BURNETT, M. AMANDRY et P. P. RIPOLLES, *Roman provincial coinage. I. From the death of Caesar to the death of Vitellius : 44 BC-AD 69*, Londres-Paris, 1992, n° 976, 977, 985 (Auguste), 998 (Caligula), 1009 (Néron).

⁵ Sur la série au Minotaure, voir notamment G. LE RIDER, *Monnaies crétoises du V^e au I^{er} siècle av. J.-C.*, Etudes crétoises 15, Paris, 1966, p. 175 (l'ouvrage sera désormais cité G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*).

types⁶. C'est un phénomène bien connu dans le monde grec et assez mal compris faute de sources anciennes suffisantes. Les spécialistes ont formulé nombre d'hypothèses pour l'expliquer, mais aucune n'est assurée. Il revêt une importance et une forme particulières en Crète où l'on observe de nombreux exemples dont plusieurs cas d'imitation de types entre cités de l'île : il s'agit de cas où la cité émettrice associe à son type caractéristique, celui d'une autre cité⁷. La série à la tête d'Héra argienne⁸, datée entre *ca.* 300 et 270, semble particulièrement riche de ce point de vue. L'observation de telles monnaies, présentant des types communs à deux cités, pousse à s'interroger sur l'éventualité que les cités concernées partagent une même histoire. Dans le cas qui nous occupe, il est question de déterminer comment l'identité de Cnossos se constitue dans son rapport à Argos.

Après avoir présenté la série à la tête d'Héra nous essaierons d'éclairer le choix de ce type en utilisant les sources littéraires et numismatiques dont nous disposons⁹ afin de mettre en lumière la question de l'identité de Cnossos à travers son monnayage.

I. Présentation de la série à la tête d'Héra

La tête de la déesse Héra, identifiable au *stéphanos* qu'elle porte¹⁰, apparaît au droit de l'une des séries de monnaies de Cnossos (Fig. 1). Elle est toujours représentée de profil, à gauche ou à droite, et souvent ornée d'une boucle d'oreille à plusieurs pendants et d'un collier de perles. Le *stéphanos* est orné d'une alternance de palmettes et d'un autre motif floral, de simples globules ou peut être dépourvu de décoration en fonction de la qualité et de la précision de la gravure. On observe ainsi des styles très différents d'une émission à l'autre : le dessin est plus ou moins détaillé, la gravure plus ou moins fine¹¹.

Le type de revers est un labyrinthe rectangulaire unicursal dans un cercle de grènetis. En plus du labyrinthe, l'ethnique, parfois abrégé, confirme l'identification de l'Etat émetteur. Des marques d'émission (les lettres A et P) apparaissent sur certaines dénominations frappées en argent. Enfin, d'autres marques de contrôle, une pointe de flèche et un foudre disposés de chaque côté du labyrinthe, figurent sur certaines émissions de didrachmes.

⁶ Voir la synthèse sur les imitations monétaires publiée récemment : P. G. VAN ALFEN, "Problems in ancient imitative and counterfeit coinage", in Z. H. ARCHIBALD (éd.), *Making, moving and managing : the new world of ancient economies, 323-31 BC*, Oxford, 2005, p. 322-354.

⁷ Voir M. I. STEFANAKIS, « A mid-fourth century BC alliance coinage on Crete ? The case of Kytaiou reassessed », *BSA Studies*, vol 2, *Post-Minoan Crete : Proceedings of the First Colloquium on Post-Minoan Crete held by the British School at Athens and the Institute of Archaeology, University College London, 10-11 November 1995*, 1998, p. 101, n. 17 où l'auteur présente plusieurs cas d'imitation entre cités crétoises.

⁸ G. Le Rider et A. Jackson ont posé les fondements de l'étude de la série à la tête d'Héra. Le premier y consacre plusieurs passages dans une étude générale sur les monnaies d'argent crétoises qui reste une référence aujourd'hui : G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 178-180. La seconde complète ce travail dans un article sur les monnaies de Cnossos en bronze paru quelques années plus tard : A. JACKSON, « The Chronology of the Bronze Coins of Knossos », *Annual of the British School at Athens* 66, 1971, p. 287-288 (l'article sera désormais cité A. JACKSON, *ABSA* 66 (1971)).

⁹ Nous ne prétendons pas être exhaustifs dans les sources, notre but étant de présenter un état de nos recherches.

¹⁰ Voir *LIMC* IV, *sv.* « Héra » (A. KOSSATZ-DEISSMANN) et les illustrations p. 126-127, 131, 132 présentant des statues d'Héra coiffée du *stéphanos* et p. 414-415 montrant des monnaies sur lesquelles Héra porte plusieurs sortes de *stéphanoi*.

¹¹ Comparer par exemple G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, pl. XXX, 11 et 13, des didrachmes dont les types de droit sont de styles différents.



Fig. 1 : *Didrachme de Cnossos*. 11,08 g, Londres, BM (*PC*, p. 43, 54)

P. R. Franke et M. Hirmer, *La monnaie grecque*, Paris, 1966, pl. 165, n° 544.

Cette série est frappée en même temps qu'une autre présentant au droit la tête d'une divinité masculine aux cheveux longs ornée d'une couronne de laurier¹² : il s'agit vraisemblablement d'Apollon, divinité que l'on trouve à plusieurs reprises sur les monnaies de Cnossos¹³. Le type de revers et les marques d'émission (A et P) sont identiques ce qui témoigne de leur concomitance.

Ce sont des monnaies frappées selon l'étalon éginétique réduit¹⁴. Un seul module de bronze est frappé, tantôt au type de la tête d'Héra tantôt à celui de la tête d'Apollon au droit, tandis qu'il existe quatre dénominations en argent : obole, tribole, drachme et didrachme. Héra orne les deux plus grandes valeurs et Apollon la plus petite. Seuls les trioboles présentent alternativement les deux types de droit.

Le type de la tête d'Héra est assurément une imitation du type de droit de statères et de drachmes d'Argos émis vraisemblablement au début du IV^e s. et présentant au revers le héros local Diomède portant le Palladion, la statue de Pallas rapportée de Troie (Fig. 2)¹⁵. Héra occupe une place très importante dans le panthéon de la cité péloponnésienne et elle est honorée dans un sanctuaire extra-urbain très célèbre. Deux hypothèses principales ont été avancées pour expliquer l'inauguration par la cité d'Argos de ce type monétaire. D'abord, il est possible qu'il ait été gravé pour célébrer la mise en place de la statue de culte chrysléphantine de la déesse dans son temple, œuvre réalisée par Polyclète, sans doute au début du IV^e s.¹⁶ : c'est la tête de la statue de l'Héraion qui serait représentée sur les monnaies¹⁷. Par ailleurs, Ch. Seltsmann, suivi d'autres spécialistes depuis, propose d'y reconnaître la célébration de la victoire de Thèbes et de ses alliés sur les Lacédémoniens lors

¹² J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, p. 74, n° 73-74 (pl. VI, 8-9) et p. 79, n° 108 (pl. VII, 3).

¹³ J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète* : p. 71-72, n° 51-57 (pl. V, 23-26) ; p. 75, n° 75-79 (pl. VI, 10-14) ; p. 76-77, n° 88-95 (pl. VI, 15-17) ; p. 77, n° 96 (pl. VI, 18) ; p. 78, n° 103 (pl. VI, 25).

¹⁴ V. E. STEFANAKI, « La politique monétaire des cités crétoises à l'époque classique et hellénistique », *Eulimene*, 8-9, 2007-2008, p. 50-53 et tableaux p. 79-80.

¹⁵ La série argienne au type de la tête d'Héra au droit est illustrée dans E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines*, Paris, 1901-1916, pl. 215, n° 11-27 (l'ouvrage sera désormais cité E. BABELON, *Traité*). D'autres cités du monde grec ont frappé des monnaies à la tête d'Héra mais le sujet est traité différemment : D. TSANGARI (éd.), *Myth and Coinage, representations, symbolisms and interpretations from the Greek mythology*, Athènes, 2011, p. 40-43 présente différents monnayages au type d'Héra. Le type de la tête d'Héra de profil figure notamment sur des monnaies d'Elis mais le *stéphanos* y est différent car il entoure le crâne de la déesse mais ne le recouvre pas.

¹⁶ Il s'agirait d'une œuvre de Polyclète le Jeune et non de Polyclète d'Argos. L'étude architecturale du temple qui contenait la statue et l'analyse des archives des comptes du trésor sacré indiquent qu'il faut dater la statue au début du IV^e s. Voir Ch. KRITZAS, « Nouvelles inscriptions d'Argos : les archives des comptes du trésor sacré (IV^e s. av. J.-C.) », *CRAI*, 2006, p. 418-421 concernant la datation du temple d'Argos et de la statue chrysléphantine avec de nombreuses références bibliographiques (l'article sera cité Ch. KRITZAS, *CRAI*, 2006 par la suite).

¹⁷ Concernant la statue d'Héra de Polyclète utilisée comme type monétaire, voir L. LACROIX, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques. La statuaire archaïque et classique*, Liège, 1949, p. 254-258 et pl. XXI. Cette hypothèse a été largement reprise depuis.

de la bataille de Leuctres (371). Argos, enorgueilli de ce succès, aurait choisi d'orner le monnayage de la cité avec Héra et le héros Diomède¹⁸.



Fig. 2 : *Drachme d'Argos*. 5,35 g, Londres, BM (*BMC*, p. 139, 44)
P. R. Franke et M. Hirmer, *La monnaie grecque*, Paris, 1966, pl. 161.

On peut supposer que le graveur employé par Cnossos a eu une monnaie d'Argos comme modèle¹⁹ tant les deux types sont proches : les similitudes du traitement de la coiffure (les cheveux sont détachés et quelques mèches plus courtes encadrent le visage et semblent flotter autour de lui) et du *stéphanos* (la couronne recouvre le crâne et est ornée de palmettes sur certaines émissions) sont troublantes.

On remarque qu'en plus de Cnossos, d'autres cités crétoises ont choisi de représenter la déesse Héra sur leurs monnaies. La cité de Tyliossos, située près de Cnossos, à l'Ouest, frappe également une série monétaire imitant celle d'Argos et il est probable que les séries des deux cités soient contemporaines²⁰. Dans les rares autres cas existants, le type de la tête d'Héra n'est pas une imitation du droit de la série argienne. Une série de bronze a été émise à Polyrhénia²¹ et plusieurs autres, en bronze également, ont été frappées à Aptéra²². La gravure est grossière et la coiffure de la déesse est différente sur ces monnaies frappées dans des cités de Crète de l'Ouest.

La série à la tête d'Héra est située entre *ca.* 300 et *ca.* 280-270 par G. Le Rider²³. Cependant, seules des sources peu fiables fournissent des indices conduisant à cette datation. Tout d'abord, dix statères et cinq drachmes²⁴ font partie du trésor *IGCH 154*²⁵ et trois statères font partie du trésor *IGCH 152*²⁶. Ces deux trésors crétois ont été constitués entre 280 et 270 et les monnaies à la tête d'Héra sont les mieux conservées ce qui indique qu'elles sont les plus récentes²⁷. Leur émission est donc datée vers 300. Cependant, il s'agit comme bien souvent de trésors reconstitués et non de trésors découverts en fouille ce qui rend leur fiabilité faible. Ensuite, on peut s'appuyer sur la datation de la série argienne pour obtenir un *terminus post quem*. La datation des monnaies argiennes est imprécise : on situe les premières émissions au

¹⁸ Ch. SELTMANN, *The temple coins of Olympia*, Cambridge, 1921, p. 86-87. Ch. KRITZAS, *CRAI*, 2006, p. 421.

¹⁹ Hypothèse avancée dans G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 178, n. 5.

²⁰ J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, p. 329, n° 1-4 (pl. XXX, 29-32). G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 182-183 et pl. VI, 17-19.

²¹ J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, p. 277, n° 8 (pl. XXV, 31).

²² J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, p. 18-20, n° 24-38 (pl. I, 27-35).

²³ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 178. Cette datation est reprise par A. JACKSON : A. JACKSON, *ABSA* 66 (1971), p. 287.

²⁴ Les monnaies sont du type J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, pl. VI, 6-7.

²⁵ Le trésor est partiellement publié dans G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 11-19 (présentation du trésor et détail de monnaies représentatives) et p. 40-49 (étude).

²⁶ Le trésor est publié dans G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 19-49 : p. 19-40 (présentation du trésor et détail des monnaies) et p. 40-49 (étude). Les monnaies de Cnossos au type de l'Héra argienne sont présentées p. 31, n° 204-206, pl. XXX, 11 et pl. VII, 13-14.

²⁷ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 178.

début du IV^e s.²⁸. En effet, les Argiens ont sans doute fait frapper ces monnaies juste après la bataille de Leuctres, ce que semblent corroborer les archives des comptes du trésor sacré d'Argos²⁹ ainsi que les monnaies découvertes en contexte sur le site de Némée³⁰. La série serait encore en circulation vers 300. Cela ne contredit pas la datation des monnaies de Cnossos obtenue par l'étude des trésors. Enfin, le style de certaines monnaies d'argent présente une qualité d'exécution, une finesse dans la gravure, qui coïncide bien avec celui des premières décennies de l'époque hellénistique ce qui conforte également la datation proposée.

Il apparaît donc que la cité de Cnossos, à la fin du IV^e s. et au début du III^e s., associe au labyrinthe qui la caractérise l'image de l'Héra argienne. Ce phénomène nous pousse à nous interroger sur les liens qui existent entre les cités d'Argos et de Cnossos. En effet, pourquoi la cité crétoise appose t'elle sur ses monnaies le *charakter* de la cité argienne ? Autrement dit, pourquoi mettre en exergue l'identité d'Argos associée à l'identité de Cnossos ? Nous allons tenter d'expliquer cela en répertoriant les sources pouvant témoigner d'une histoire commune.

II. Interprétation du type

L'enquête est difficile à mener car les sources textuelles sont assez pauvres pour la période et ne fournissent que peu d'indications. Cela contraste avec les sources numismatiques qui témoignent de liens importants et en plein développement entre le Péloponnèse et la Crète.

Seules deux inscriptions liant Cnossos, Argos mais aussi Tyliossos – l'autre cité crétoise qui frappe des monnaies présentant une imitation du type de la tête d'Héra argienne – nous sont connues. Le premier texte a été découvert à Argos et le second a été trouvé à Tyliossos³¹. Il est question dans les deux inscriptions d'un même traité d'alliance entre les trois cités, daté du milieu du V^e s. par la paléographie. Cet accord a vraisemblablement été conclu à cause d'un conflit entre les deux cités crétoises mentionnées. Il témoigne du fait que les trois cités sont liées de façon filiale, politique et religieuse.

C'est d'un rapport de métropole (Argos) à « colonies »³² (Tyliossos et Cnossos) dont il semble être question dans les textes, bien qu'aucun terme n'indique explicitement cet état de fait. Cette interprétation semble cependant cohérente puisque les Doriens installés en Crète seraient venus d'Argolide d'après la tradition transmise par Platon³³. Il apparaît que la cité

²⁸ C. M. KRAAY, *Archaic and Classical greek coins*, Londres, 1976, p. 100-101. S. PSOMA, « Greece and the Balkans to 360 B.C. », in W. E. METCALF (éd.), *The Oxford Handbook of Greek and Roman Coinage*, Oxford, 2012, p. 167. A. S. WALKER, *Coins of Peloponnesos : The BCD Collection*. LHS Numismatics. Zürich, 2006, p. 261-264.

²⁹ Ch. KRITZAS, *CRAI* 2006, p. 421.

³⁰ R. C. KNAPP et J. D. MAC ISAAC, *Excavations at Nemea III: The Coins*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 2005.

³¹ Le texte provenant d'Argos a été découvert, publié et commenté par W. Vollgraff dans W. VOLLGRAFF, *Le décret d'Argos relatif à un pacte entre Knossos et Tyliossos*, Amsterdam, 1948. L'auteur y publie également les fragments provenant de Tyliossos. Les différentes éditions du texte sont indiquées dans W. P. MERRILL, « Τὸ πλῆθος in a treaty concerning the affairs of Argos, Knossos and Tyliossos », *Classical Quaterly*, 41, 1991, p. 16, n. 1.

³² Nous utilisons le terme de « colonie », qui figure dans la plupart des commentaires de l'inscription, par commodité mais il ne renvoie pas au sens strict du terme, Cnossos et Tyliossos n'ayant pas été fondées par des Argiens.

³³ Platon, *Les lois*, IV, 707e sq. Voir les doutes concernant l'historicité des invasions doriennes émis notamment par A. M. SNODGRASS, *The dark age of Greece : an archaeological survey of the eleventh to the eighth centuries BC*, Edimbourg, 1971.

d'Argos a un rôle d'*hegemon*³⁴. Cette dernière compte pour un tiers des voix dans les négociations ce qui permet à la petite cité de Tyllissos d'être protégée en cas de conflit : la clause 3 indique que les futurs traités devront être conclus avec l'accord d'Argos. En outre, J. Graham, dans son étude sur les colonies et les métropoles de Grèce antique, va dans le même sens et le démontre en comparant les clauses du texte avec d'autres où le rapport filial des cités est certain³⁵. De cette manière, il apparaît clairement que Cnossos et Tyllissos reconnaissent Argos comme leur métropole.

Le volet politique du traité implique des échanges de privilèges octroyés aux citoyens des cités concernées, des aides militaires ainsi que des partages de richesses.

Enfin, des liens religieux entre les trois cités sont mis en avant : ils ont certains cultes en commun³⁶. Héra est mentionnée dans le texte, parmi nombre de divinités, aux clauses 11 et 16. Il est d'abord écrit aux lignes 16-17 : « les deux Etats (Cnossos et Tyllissos) sacrifieront ensemble une vache à Héra dans l'Héraion ; le sacrifice aura lieu la veille des Hyakinthia ... » (τῶν Ἡέραι ἐν Ἐραίοι θύεν βῶν θέλει[αν ἀφοτ]έρον[ς κ]οινῶι, θύεν δὲ πρὸ φακινθ[ίων] [...])³⁷. Puis, un peu plus loin (l. 29-31) il est indiqué : « lorsque nous sacrifierons à Machaneus les soixante béliers adultes, Héra recevra une cuisse de chaque victime » (ἡ κα τῶι Μαχανεῖ θύομεν τὸνς πεξέκοντα τελέονς ὄφινς, καὶ τῶι Η(έ)ραι | τὸ σκέλος πεκάστο διδόμεν τῷ θύματος)³⁸. Il est impossible de déterminer de quel Héraion il est question. Il s'agit peut-être de l'Héraion d'Argos car aucun sanctuaire d'Héra n'est connu dans les deux cités crétoises concernées. De plus, le fait que la cité concernée ne soit pas indiquée invite à penser qu'il s'agit de quelque chose d'évident, peut-être du grand temple argien bien connu. Cependant, toutes les possibilités sont envisageables.

En dehors du décret cité ci-dessus et de la présence d'Héra sur une série monétaire, il n'y a aucune source allant dans le sens de l'existence d'un culte de la déesse à Cnossos à notre connaissance. Il faut cependant remarquer que certaines traditions crétoises accordent une place importante à Héra : selon la tradition par exemple, le *hiéros gamos*, le mariage de Zeus et Héra, a eu lieu à Cnossos³⁹. Ce serait donc plus le rapport à Argos que le culte d'Héra qui serait mis en avant sur les monnaies de Cnossos.

Ces liens très anciens pourraient bien être la clé de l'interprétation des séries monétaires crétoises à la tête d'Héra. En effet, plusieurs spécialistes, A. Evans, G. Le Rider⁴⁰ ensuite et M. I. Stefanakis⁴¹ aujourd'hui, proposent l'idée selon laquelle l'imitation du type argien pourrait témoigner d'un événement au cours duquel Argos et Cnossos auraient été liées, d'un traité ou de la commémoration d'un traité entre ces cités. Il y aurait eu un autre traité entre les cités concernées à la fin du IV^e s., à l'époque de l'émission des monnaies. Argos étant intervenue pour faire cesser les disputes entre les deux cités crétoises, Cnossos et Tyllissos,

³⁴ W. P. MERRILL, « Τὸ πλεῖστον in a treaty concerning the affairs of Argos, Knossos and Tyllissos », *Classical Quarterly*, 41, 1991, p. 23.

³⁵ A. J. GRAHAM, *Colony and Mother City in Ancient Greece*, Chicago, 1983 (1^{er} éd. 1964), p. 154-165 (analyse du texte) et p. 235-244 (texte et commentaire).

³⁶ VOLLGRAFF, *Traité*, p. 92-102 détaille les cultes communs à Argos et à Cnossos.

³⁷ VOLLGRAFF, *Traité*, p. 9 (texte), p. 11 (traduction), p. 51-53 (commentaire). Il a également été proposé de traduire ἐν Ἐραίοι par *au mois d'Héraios* (VOLLGRAFF, *Traité*, p. 51, n. 237) ou le mont crétois *Héraios*.

³⁸ VOLLGRAFF, *Traité*, p. 9 (texte), p. 11 (traduction), p. 70-72 (commentaire).

³⁹ Voir Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 72 concernant le *hiéros gamos*. Concernant le culte d'Héra en Crète voir R. F. WILLETTS, *Cretan cults and festivals*, New York, 1980 (1^{er} éd. 1962), p. 252-255.

⁴⁰ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 178-179, n. 5.

⁴¹ M. I. STEFANAKIS, « Appendix 1, Two argive triobols and notes on argive coinage in Crete », in D. HAGGIS *et alii*, «Excavations at Azoria in 2003 and 2004 Part 1, The Archaic Civic Complex», *Hesperia* 76, 2007, p. 310 (l'article sera désormais cité M. I. STEFANAKIS, *Hesperia* 76 (2007)).

vers le milieu du V^e s. elle aurait pu le faire de nouveau ou cet évènement passé aurait pu être célébré.

Cependant, ce ne sont que des hypothèses que rien n'étaye : il n'y a pas de document comparable à celui du V^e s. pour l'époque hellénistique. De ce fait, G. Le Rider reste prudent dans son étude et considère qu'il est plus probable que le graveur employé par Cnossos se soit simplement inspiré d'une monnaie argienne⁴².

Par ailleurs, au milieu du IV^e s. a lieu le premier conflit entre Cnossos et la petite cité voisine de Lyttos, un évènement qui pourrait témoigner du fait qu'un lien fort unissant Cnossos et Argos est toujours d'actualité un siècle après le traité. En 345-344, la cité crétoise de Lyttos attaquée par Cnossos fait appel à Sparte pour la défendre⁴³. Sparte, tout comme Argos qui est son ennemi héréditaire, entretient des liens privilégiés avec certaines cités crétoises, surtout après 360. Dans cette guerre, Archidamos III, le roi de Sparte, vient secourir Lyttos qui se réclame *apoikia* de la cité lacédémonienne. Cet évènement pourrait être interprété comme le déplacement en Crète de la rivalité entre Argos et Sparte comme le proposent Fr. Ruzé et J. Christien⁴⁴. Le fait que Sparte vienne guerroyer en Crète contre une cité ayant des liens avec Argos pourrait en effet témoigner du fait que le conflit opposant les deux cités péloponnésiennes est aussi en jeu lors de la guerre crétoise. En cette fin de troisième guerre sacrée (357-346) au cours de laquelle Sparte et la Phocide s'opposent à Thèbes et Philippe II, Argos prend rapidement le parti du roi macédonien et s'oppose donc aux Lacédémoniens une fois encore.

Si l'hypothèse selon laquelle le conflit entre Argos et Sparte a des échos en Crète pendant des décennies est exacte, l'utilisation du type de la tête d'Héra à Cnossos pourrait être une façon de mettre en avant le lien avec la cité d'Argos et donc l'opposition à Sparte et à ses alliés.

Cependant, force est de constater qu'aucun évènement précis liant Cnossos et Argos vers la fin du IV^e s. et au début du III^e s. n'est connu. Il s'agit d'une période de l'histoire crétoise qui est de manière générale assez mal connue faute de documents⁴⁵. L'histoire de la cité d'Argos est plus claire mais rien ne la relie à la Crète à cette période⁴⁶. Tout juste sait-on que certains mercenaires passent à la fois dans le Péloponnèse et en Crète⁴⁷ à cette période, ce qui explique en grande partie la présence de monnaies argiennes, et plus généralement péloponnésiennes, en Crète, mais aucun éclairage n'est fourni quant à un lien entre Argos et Cnossos.

Les sources écrites n'éclairent donc pas le contexte historique de la série de Cnossos au type d'Héra argienne. Cependant, les sources numismatiques témoignent très clairement d'une augmentation des échanges monétaires et culturels entre l'Argolide et la Crète, et ce, précisément après 330.

⁴² G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 178-179, n. 5.

⁴³ H. VAN EFFENTERRE, *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe*, Paris, 1968, p. 245-246 (l'ouvrage sera désormais cité H. VAN EFFENTERRE, *Crète*). M. I. STEFANAKIS, « A mid-fourth century BC alliance coinage on Crete ? The case of Kytaion reassessed », *BSA Studies*, vol 2, *Post-Minoan Crete : Proceedings of the First Colloquium on Post-Minoan Crete held by the British School at Athens and the Institute of Archaeology, University College London, 10-11 November 1995*, 1998, p. 101.

⁴⁴ F. RUZÉ et J. CHRISTIEN, *Sparte : géographie, mythes et histoire*, Paris, 2007, p. 310-311.

⁴⁵ H. VAN EFFENTERRE, *Crète*, p. 247.

⁴⁶ R. A. TOMLINSON, *Argos and the Argolid : from the end of the Bronze Age to the Roman occupation*, Londres, 1972, p. 147-163 (« chap. 14. Argos in Hellenistic times ») et particulièrement p. 151 (fin du IV^e s. et début du III^e s).

⁴⁷ M. I. STEFANAKIS, *Hesperia* 76 (2007), p. 311 présente des cas de mercenaires crétois employés par des Péloponnésiens.

On observe tout d'abord une circulation importante de monnaies argiennes en Crète après cette date : il est courant de rencontrer des monnaies d'Argos en Crète dans les collections de musées et de particuliers comme l'a montré G. Le Rider⁴⁸. En outre, plusieurs trésors crétois en contiennent (*IGCH* 151, 154, 152 et 252) dont l'unique qui a été découvert à Cnossos⁴⁹. Ces monnaies ont pu être apportées par des mercenaires, des pirates ou résulter du commerce⁵⁰. Par ailleurs, certains exemplaires sont surfrappés dans les ateliers crétois à partir de cette même période⁵¹. Enfin, les imitations de types argiens en Crète semblent avoir lieu après 330⁵² (cf. Fig. 3).

Dans une perspective plus large, le développement des échanges est manifeste entre le Péloponnèse et la Crète : les cas de surfrappe de monnaies provenant de cités de la péninsule s'intensifient en Crète au même moment⁵³ et les cas d'imitation de types péloponnésiens par des cités crétoises sont tous postérieurs à 330 selon G. Le Rider⁵⁴ (Fig. 3).

Les autres cas d'imitation monétaire répertoriés en Crète, en dehors de ceux indiqués précédemment et des cas de copies manifestes entre cités crétoises, sont assez rares⁵⁵. Cet état de fait montre bien qu'il y a un lien particulier, économique, culturel et peut-être politique, avec les cités péloponnésiennes qui se développe à la fin du IV^e s.

La dernière source à laquelle on peut recourir pour étudier les raisons de la présence de la tête d'Héra argienne sur des monnaies de Cnossos est la comparaison avec les autres cas d'imitation observés dans la cité crétoise. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour les expliquer.

Il pourrait tout simplement être question d'un choix esthétique, du goût du temps. C'est comme cela que l'on peut interpréter la similitude entre le type de revers des premières monnaies de Cnossos et celles de Cyrène : une étoile composée d'un globule central et de quatre pétales dans un carré creux⁵⁶. Il ne s'agit que d'un exemple, d'autres cités du monde grec frappant ce même type de revers à cette époque. Cependant, l'hypothèse du choix du type pour des raisons esthétiques ne nous paraît pas recevable concernant la série à la tête d'Héra étant donné les liens historiques unissant Cnossos et Argos.

Par ailleurs, il peut être question d'un choix économique. Ainsi, une série de monnaies de Cnossos en argent présentant au droit la tête d'une divinité féminine et un dieu trônant au revers⁵⁷ résulterait de l'imitation de deux séries monétaires bien connues des mercenaires

⁴⁸ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 49 et p. 221-267 (« Chapitre II. Observations sur la circulation monétaire en Crète et sur les lieux de trouvaille de certaines monnaies de bronze »).

⁴⁹ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 9, n° 8-12 (*IGCH* 151), p. 19 (*IGCH* 154), p. 38, n° 310-327 (*IGCH* 152) et p. 222-223 (*IGCH* 252, découvert à Cnossos).

⁵⁰ M. I. STEFANAKIS, *Hesperia* 76 (2007), p. 310-311.

⁵¹ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 127 : des tétroboles d'Argos sont surfrappés à Gortyne, Aptéra, Kydonia, Polyrhénia et Phalasarna d'après les exemplaires observés par G. Le Rider.

⁵² G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 178-179, n. 5.

⁵³ G. Le Rider a identifié des monnaies péloponnésiennes venant de Sicyone, Elis et Corinthe ayant servi de flans dans les ateliers crétois et aucune de ces pièces n'a été surfrappée avant ca. 330 : G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 127 (liste des cas répertoriés par G. Le Rider), p. 182 et p. 188.

⁵⁴ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 182-183 en présente la liste.

⁵⁵ D'autres cas d'imitation, plus ou moins assurés, sont mentionnés dans G. LE RIDER, *Monnaies crétoises* : le type d'Apollon assis des statères de Chersonasos et de Lappa pourrait s'inspirer des types de Zacynthe ou de Cisyque et le type du trépidé présent sur les monnaies d'Axos pourrait être imité de celui de Zacynthe (p. 182-183) ; les monnaies d'Egine ont été imitées à Hiérapytna (p. 54, 168, 173) ; la tête de lion de face des monnaies de Samos a peut-être été imitée à Phaistos et Gortyne (p. 170) ; des types d'Asie Mineure et de Chypre ont été imités en Crète (p. 185-187) ; les types des monnaies athéniennes stéphanéphores ont été imités en Crète par sept cités dont Cnossos (p. 297).

⁵⁶ J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, pl. IV, 29-30 (Cnossos) et E. S. G. ROBINSON, *BMC Cyrenaica*, Londres, 1927, pl. IV, 31-33 (Cyrène – fin VI^e-début V^e s.).

⁵⁷ J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, p. 67, n° 15 (pl. IV, 35).

crétois du IV^e s. et cela, dans le but d'en faciliter la circulation. Elle aurait été frappée vers 343 pour payer Phalaikos et ses mercenaires crétois⁵⁸. En effet, le type de droit s'inspirerait du type de la tête d'Aréthuse frappée sur les monnaies de Syracuse tandis que le type du dieu trônant au revers, lui, très répandu à partir des monnaies d'Alexandre, imiterait celui qui orne des statères émis par les satrapes Datamès et de Mazaios pour le paiement de leurs troupes au cours du IV^e siècle⁵⁹. Cette seconde hypothèse ne nous paraît pas recevable non plus concernant la série à la tête d'Héra.

Enfin, la copie de types monétaires étrangers pourrait témoigner, dans certains cas, de l'alliance entre les cités concernées. C'est de cette façon que l'on interprète en tout cas la série au type d'Europe sur le dos du taureau imité des monnaies de Gortyne au droit et du labyrinthe de Cnossos au revers. On la met en relation avec l'alliance conclue entre ces deux cités en 221⁶⁰. Gortyne et Cnossos sont des rivales de longue date et leur alliance est un phénomène remarquable. Par ailleurs, les séries imitant les types des monnaies athéniennes stéphanéphores frappées, entre *ca.* 110 et 67, par sept cités crétoises dont Cnossos⁶¹ seraient elles aussi le témoignage d'une alliance, celle des cités crétoises émettrices. En plus des types athéniens traditionnels, chaque cité a inclus un type secondaire l'identifiant : le labyrinthe pour Cnossos, Europe sur le dos du taureau pour Gortyne, etc.

Cette dernière hypothèse est séduisante, la cité de Cnossos aurait voulu mettre en avant une alliance avec Argos, mais aucune source contemporaine ne va dans ce sens. Il paraît donc impossible de choisir l'une de ces hypothèses pour interpréter la série à la tête d'Héra.

Les monnaies argiennes étant bien connues en Crète à la fin du IV^e s., il n'a pas dû être difficile pour le graveur employé par la cité de Cnossos d'avoir une monnaie d'Argos comme modèle. Cela explique la grande ressemblance avec les monnaies d'Argos.

Bien que les sources textuelles soient muettes, la circulation des monnaies argiennes en Crète plus abondante après *ca.* 330, et les cas d'imitations de types argiens, et plus largement péloponnésiens, par des cités crétoises postérieurs à cette même date indiquent qu'il y a bien un développement des échanges entre les deux régions. Le choix des types monétaires n'est pas anodin et il nous paraît peu probable, étant donné les liens anciens unissant Argos, Cnossos, mais aussi Tylissos, qu'il n'y ait pas une explication prenant ses racines dans l'histoire commune de ces cités. Le *charakter* de la cité d'Argos associé au labyrinthe de Cnossos pourrait être un moyen d'affirmer le lien, peut-être de nature filiale, qui existe entre les deux cités. Cependant, il reste impossible de déterminer le contexte historique exact durant lequel le type de l'Héra d'Argos a été adopté.

⁵⁸ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 176.

⁵⁹ Série frappée sous Datamès et Mazaios : E. BABELON, *Traité*, pl. 109, 111-114.

⁶⁰ H. VAN EFFENTERRE, *Crète*, p. 253.

⁶¹ G. LE RIDER, « Un groupe de monnaies crétoises à type athénien », *Humanisme actif. Mélanges d'art et de littérature offerts à Julien Cain*, 1968, p. 313-335.

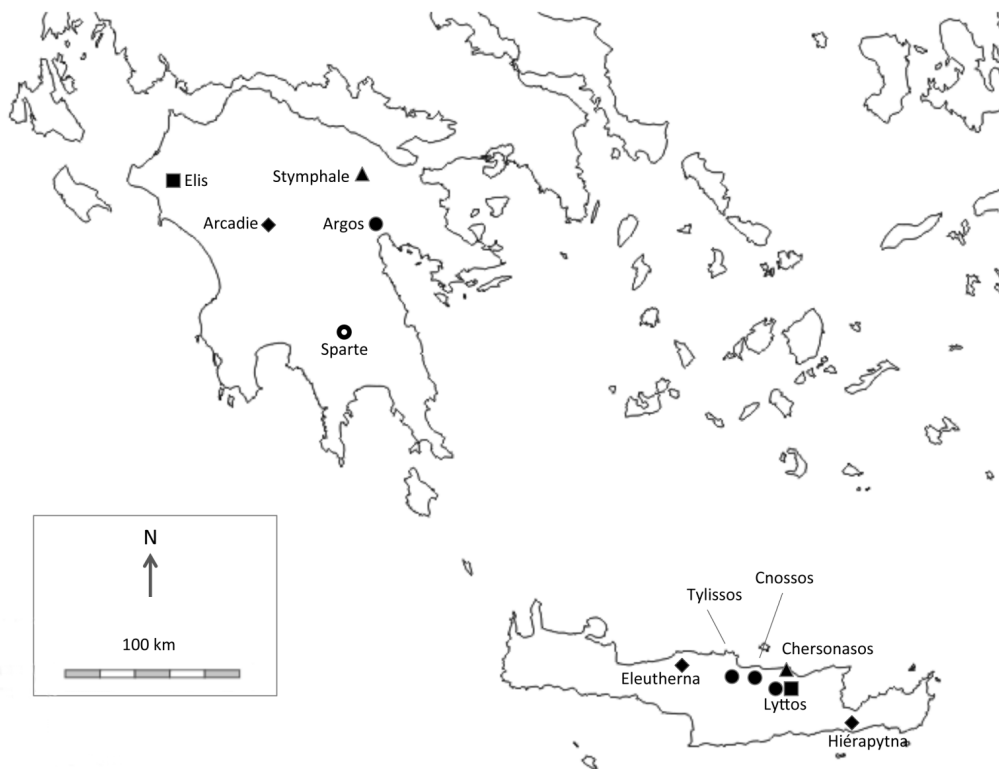


Fig. 3 : Carte situant les principaux lieux mentionnés dans l'article et montrant les cas d'imitation monétaire répertoriés entre la Crète et le Péloponnèse.

Légende :

- Imitations de monnaies d'Argos par des cités crétoises :
 - Le type de la tête d'Héra argienne est imité à Cnossos et à Tyllissos entre *ca.* 300 et 270.
 - Le type de revers des trioboles argiens datés de la fin du V^e s. et du début du IV^e s. (A dans un carré creux) est imité fidèlement à Lyttos et partiellement à Tyllissos sur des monnaies de bronze⁶².
- ▲ Imitation de statères de Stymphale à Chersonasos à la fin du IV^e s. et au début du III^e s.⁶³.
- Imitation de l'aigle d'Elis à Lyttos après 300⁶⁴.
- ◆ Imitation du type de la tête du Zeus arcadien à Eleutherna et à Hiérapytna après 300 (les deux cités crétoises utilisent le même coin)⁶⁵.

⁶² Les monnaies argiennes sont illustrées dans G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, pl. 1, 8-12. Pour la datation voir R. C. KNAPP et J. D. MAC ISAAC, *Excavations at Nemea III: The Coins*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 2005. Monnaies de Lyttos et de Tyllissos : E. S. G. ROBINSON, « Pseudaeginetica », *Numismatic Chronicle*, 8, 5^e série, 1928, p. 197-198, pl. X, n° 51-53. G. K. JENKINS, « The Cameron Collection of Cretan Coins », *Numismatic Chronicle*, 9, 6^e série, 1949, p. 49, n° 70-71 et p. 51, n° 81, pl. VII.

⁶³ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 182, pl. VIII, 5-7 et pl. XXVII, 23-25. Les statères de Stymphale sont du type E. BABELON, *Traité*, p. 224, 22.

⁶⁴ G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 183. *Monnaies d'Elis* : E. BABELON, *Traité*, pl. 230, 8, 11, 12. *Monnaies de Lyttos* : G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, pl. VII, 24 et pl. VIII, 1.

⁶⁵ *Monnaies arcadiennes* : E. BABELON, *Traité*, pl. 224, 1-7. *Eleutherna* : J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, p. 134, n° 27-29 (pl. XI, 26-28). G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 183, pl. IX, 4-6. *Hiérapytna* : J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, p. 188-189, n° 2-7 (pl. XVII, 7-10). Ch. SELTMANN, *Greek Coins. A History of Metallic Currency and Coinage down to the Fall of the Hellenistic Kingdoms*, Londres, 1955 (1^{er} éd. 1933), p. 169 indique la ressemblance entre les types.